



Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-seizième session
Supplément n° 1



Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-seizième session
Supplément n° 1

A/76/1

Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation



Nations Unies • New York, 2021

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Activité de l'Organisation.	7
A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable	7
B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales	12
C. Développement de l'Afrique	19
D. Promotion et protection des droits humains	21
E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	24
F. Promotion de la justice et du droit international.	26
G. Désarmement.	27
H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme	29
III. Bon fonctionnement de l'Organisation	31

Chapitre I

Introduction

1. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a dominé l'année qui vient de s'écouler, à l'ONU comme partout. Nous sommes un monde endeuillé par la perte de millions de personnes. Chaque pays a connu la douleur, l'incertitude et la vulnérabilité, et la pandémie est le plus grand défi d'envergure mondiale que nous ayons eu à relever collectivement depuis la fondation de notre organisation. Elle a déclenché des crises sur les plans sanitaire, social et économique et sur celui des droits humains, qui ont fait ressortir l'importance de la coopération multilatérale mais l'ont aussi mise à rude épreuve.

2. L'ONU joue un rôle central dans la riposte, qu'il s'agisse de sauver des vies, de préserver des emplois ou de veiller à ce que le relèvement se fasse de manière équitable et durable. Nous avons aidé quelque 160 pays à faire face aux conséquences sanitaires, humanitaires, sociales et économiques de la COVID-19 et plus de 260 millions d'enfants à suivre des cours à distance. Parallèlement, nous avons contribué à la création et à la mise en service du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et de son mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. La seule façon d'enrayer la pandémie est de procurer des vaccins à tous les pays.

3. Nous avons conduit et alimenté de vastes débats sur la sécurité sanitaire, la stabilité financière mondiale et l'immense fragilité de notre planète, dont on commence à prendre conscience. Cette fragilité tient à l'accroissement de la pauvreté et de la faim ; aux conflits prolongés et aux crises qui touchent les droits humains ; à la montée en flèche des inégalités économiques à l'échelle nationale et entre les pays ; au développement incontrôlé des nouvelles technologies ; au délitement du régime de désarmement nucléaire ; à la triple crise planétaire que constituent les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'augmentation des niveaux de pollution de l'air et des eaux. Nos destins sont liés : cela n'a jamais été aussi évident. Des risques inacceptables se feront jour si nous ne parvenons pas à trouver des solutions aux problèmes qui nous sont communs.

4. La voie qui mène à des sociétés plus fortes et plus résilientes passe par un relèvement porteur de transformation bien ancré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. Au cours de l'année écoulée, nous avons collaboré étroitement avec les gouvernements du monde entier pour lancer la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, en apportant notre concours aux plans de relance qui s'attaquent à la crise climatique, investissent dans les énergies renouvelables et le développement durable, visent à réduire les inégalités et l'exclusion et favorisent l'égalité des genres. Nous avons soutenu la mise en place de systèmes de protection sociale solides et le renforcement des systèmes de santé et de la couverture sanitaire universelle. L'appel que j'ai lancé en avril 2020 en faveur de la paix dans les foyers a été suivi d'une réflexion menée à l'échelle du système sur la nécessité que les mesures de riposte tiennent compte des questions de genre et protègent contre la violence fondée sur le genre.

5. Nos débats sur le financement du développement ont permis de forger une nouvelle façon de travailler, en collaboration avec les institutions financières internationales, et de créer un espace propice à l'émergence d'idées novatrices afin d'aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à miser sur leur population et à éviter de se retrouver dans une situation où ils ne pourraient plus rembourser leur dette. Une série de tables rondes, mettant à l'honneur des femmes économistes, a débouché sur de nouvelles stratégies en vue d'une reprise verte, inclusive et durable.

6. Nos efforts de mobilisation pour l'action climatique mondiale (production de rapports fondés sur des données scientifiques, campagnes à l'intention du public ou négociations avec le secteur privé) ont contribué à la création d'une coalition de plus en plus large en faveur de la réduction à zéro des émissions nettes d'ici à 2050 et à la sensibilisation de la communauté des bailleurs de fonds au fait que les combustibles fossiles sont plus risqués et plus coûteux que les énergies renouvelables. Au Sommet sur l'ambition climatique, qui s'est tenu en décembre 2020, nous avons recueilli les plans et engagements de 75 pays et ceux de nombreuses entreprises et villes sur les initiatives qu'ils entendaient prendre pour réduire, d'ici à 2030, les émissions mondiales de 45 % par rapport aux niveaux de 2010, comme le prévoit l'Accord de Paris. Nous avons également cherché à convaincre la communauté internationale de combler le déficit de financement des mesures d'adaptation et de résilience, soulignant qu'il fallait les mettre sur un pied d'égalité avec les mesures de réduction des émissions. En attendant que se tiennent, en 2021, des réunions décisives sur le climat et la biodiversité, nous nous appuierons sur ces résultats pour enclencher une dynamique irréversible en faveur d'un relèvement vert et d'une transition juste.

7. Les clivages entre grandes puissances et les divisions au sein même des États ont contribué à créer un environnement peu propice à la paix et à la sécurité. Il n'en demeure pas moins que mes envoyés spéciaux et moi-même avons saisi les occasions qui se sont présentées dans des situations de conflit, à travers le monde, pour faire avancer la cause de la paix. L'appel que j'ai lancé en faveur d'un cessez-le-feu mondial pour permettre de lutter contre la pandémie a reçu l'approbation de 180 États Membres et celle du Conseil de sécurité et a servi de fondement à une deuxième résolution réclamant l'instauration d'un cessez-le-feu pour permettre la vaccination contre la COVID-19.

8. Malgré les difficultés posées par la pandémie, plus de 40 opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales des Nations Unies ont poursuivi leur travail essentiel de protection des civils et de promotion de la paix. Face à la pandémie, nombre d'entre elles se sont mises à fournir des équipements essentiels, à lutter contre la désinformation et à faire connaître les mesures de santé publique. En cette année du vingtième anniversaire de l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution historique sur les femmes et la paix et la sécurité, la résolution 1325 (2000), nous avons redoublé d'efforts pour honorer les engagements à cet égard ; le nombre de femmes qui dirigent ou participent à la direction d'opérations de paix a augmenté, ainsi que le nombre de soldates de la paix et de médiatrices. Nous avons également apporté notre concours à 19 processus électoraux en 2020 et aidé 60 pays à développer leurs capacités en matière d'élections. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, nous avons fait entendre la voix des jeunes et promu leurs droits en matière de prise de décision sur les questions de paix et de sécurité.

9. Déjà menacés avant l'arrivée de la COVID-19, les droits humains ont subi la vague d'atteintes qui a accompagné la pandémie. Les sept domaines d'action qui s'inscrivent dans le cadre de mon appel à l'action en faveur des droits humains ont fourni un cadre solide pour lutter contre ce recul et faire régner une culture des droits humains dans l'ensemble du système des Nations Unies. En 2020, près de 90 pays se sont associés à l'ONU pour réformer des lois discriminatoires, notamment celles qui consacrent les inégalités de genre. La nouvelle note d'orientation sur la protection et la promotion de l'espace civique, adoptée en septembre 2020, engage tout le système des Nations Unies à prendre des mesures concrètes pour sauvegarder et promouvoir ce fondement essentiel d'une gouvernance ouverte et inclusive. Nous avons continué d'appliquer la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine ; une conférence interministérielle est en préparation pour 2021.

10. Tout au long de la pandémie, nous avons placé l'égalité des genres et les droits des femmes au cœur de notre action, mettant en évidence l'efficacité du leadership féminin et préconisant des plans de riposte et de relèvement qui ciblent les besoins spécifiques des femmes et investissent dans l'économie des services à la personne. Nos programmes de planification familiale ont permis d'éviter plus de 14 millions de grossesses non désirées, près de 40 000 décès maternels et plus de 4 millions d'avortements non médicalisés en 2020, alors que l'accès aux services de santé était particulièrement restreint.

11. La pandémie de COVID-19 a révélé que les réformes apportées récemment à nos structures de développement, de paix et de sécurité ainsi qu'à nos structures de gestion étaient bonnes, puisqu'elles nous ont permis d'ajuster notre fonctionnement et de répondre rapidement aux besoins des États Membres. Dans les mois qui ont suivi le début de la pandémie, les équipes de pays des Nations Unies ont mis en place 121 plans d'intervention socioéconomique dans 139 pays et territoires. Plus de 3 milliards de dollars ont été réaffectés et 2 milliards de dollars supplémentaires ont été mobilisés en faveur de mesures immédiates.

12. Nos réformes de la gestion nous ont permis d'adapter rapidement nos politiques et procédures aux nouvelles réalités qui sont apparues sur le terrain. Parallèlement, nous avons pu déployer des capacités spécialisées dans des domaines prioritaires tels que la santé et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le budget-programme étant maintenant annuel, nous avons pu intégrer les enseignements tirés de la riposte à la pandémie dans le budget de 2022 plutôt que dans celui de 2024, comme cela aurait été le cas auparavant.

13. Notre riposte à la pandémie a coïncidé avec une crise de liquidités record, exacerbée par les fluctuations enregistrées dans les habitudes de paiement. Grâce à un contrôle strict des dépenses budgétaires, nous avons réussi à réduire au minimum les conséquences que cela aurait pu avoir sur l'exécution de nos programmes.

14. Le personnel des Nations Unies est notre principal atout ; nous avons fait tout notre possible pour le protéger des effets de la pandémie. Nous avons facilité l'évacuation médicale de plus de 200 membres du personnel et partenaires, et le délai des évacuations d'urgence a baissé tout au long de 2020 jusqu'à être diminué de moitié en mars 2021. Les fonctionnaires de l'Organisation ont tiré pleinement parti des modalités de travail à distance et du télétravail, poursuivant leurs activités sans discontinuer.

15. Les efforts que nous faisons pour intégrer l'inclusion et la diversité dans tous les aspects de notre action ne cessent de porter leurs fruits : des progrès vers la parité femmes-hommes ont été enregistrés à tous les niveaux. Nous nous sommes concentrés sur les améliorations à apporter aux opérations de paix, là où il y a le plus à faire. Nous avons lancé une nouvelle stratégie en faveur de la diversité géographique et constaté une intensification des mesures prises à tous les niveaux en faveur de l'intégration des personnes handicapées après le lancement de la toute première stratégie en la matière il y a deux ans. Nous avons également engagé une importante discussion interne sur le racisme et la discrimination, et nous mettons la dernière main au tout premier plan d'action stratégique contre le racisme au sein de l'Organisation.

16. Une réflexion approfondie sur l'avenir du multilatéralisme a débuté au cours de l'année écoulée. À l'issue de la vaste opération d'écoute mondiale entreprise pour marquer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation et d'une concertation avec les États Membres, les leaders d'opinion et les jeunes penseurs, ainsi que de consultations publiques, nous établissons actuellement un rapport qui comportera des recommandations visant à faire progresser notre programme commun et qui sera présenté en septembre 2021. Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation deviendra ainsi le point de départ d'un multilatéralisme redynamisé, un multilatéralisme inclusif en réseau et adapté à l'avenir.

Chapitre II

Activité de l'Organisation

A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

Contexte

17. Un an après mon appel à entamer une décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, nous sommes face à des défis gigantesques. La pandémie de COVID-19 a des effets dévastateurs, en ce qu'elle a souvent réduit à néant des années de progrès en matière de développement et creusé les inégalités préexistantes. C'est pourquoi les objectifs de développement durable sont aujourd'hui plus essentiels que jamais. La COVID-19 a fait plus de 3,4 millions de morts, la faim a gagné du terrain et près de 120 millions de personnes ont été plongées dans la pauvreté, d'où l'importance d'adopter une riposte multilatérale et de faire preuve de solidarité internationale.

Grands objectifs

18. L'Organisation encourage la coopération internationale et les partenariats dans le cadre des programmes mondiaux porteurs de transformation, notamment le Programme 2030, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme d'action de Beijing, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Nouveau Programme pour les villes, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, le Programme d'action de Vienne et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa). Présents dans 162 pays et territoires, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent les équipes de pays des Nations Unies, mobilisant les entités du système des Nations Unies pour le développement afin d'atteindre les objectifs des cadres de coopération arrêtés avec les gouvernements hôtes et ainsi faire progresser les objectifs de développement durable aux niveaux national et local.

Principales réalisations

Réaliser le Programme 2030 sur fond de COVID-19

19. Pendant la pandémie de COVID-19, j'ai engagé une riposte sanitaire, humanitaire et socioéconomique globale ; 23 notes de synthèse sur l'impact de la crise et les mesures à adopter pour se relever en mieux ont été élaborées. Des analyses concrètes, des recommandations stratégiques et des propositions fournies par l'ensemble du système des Nations Unies sont venues les compléter.

20. Guidés par le cadre des Nations Unies pour la réponse immédiate à la COVID-19, le premier du genre, nous avons élaboré 121 plans d'intervention socioéconomique, couvrant 139 pays et territoires, aux fins d'un relèvement inclusif et vert. Nous avons également réaffecté 3 milliards de dollars et mobilisé 2,18 milliards de dollars supplémentaires pour soutenir le relèvement, en nous appuyant sur un nouveau catalyseur, le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, entre autres ressources.

21. Dans le domaine de la santé, l'Accélérateur ACT, ainsi que son mécanisme COVAX, qui est en passe de fournir au moins 2 milliards de doses de vaccin contre la COVID-19 en 2021, a contribué à la mise au point rapide de tests, de traitements et de vaccins.

22. En juillet 2020, les dirigeants mondiaux ont pris part au forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui, grâce à son format virtuel, a réuni plus de 125 000 participants et spectateurs. Au total, 47 pays ont participé au processus d'examen national volontaire, démontrant ainsi leur profond attachement au Programme 2030 malgré les difficultés posées par la pandémie ; parmi ces pays, 26 présentaient un examen national volontaire pour la première fois.

23. En septembre 2020, le premier Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable a marqué le point culminant de l'action menée tout au long de l'année pour renforcer le rôle fédérateur et propice à la riposte et au relèvement du cadre qu'offre le Programme 2030 pour la décennie en cours et au-delà, et pour assurer un avenir durable, prospère et inclusif.

Accroître le financement du développement

24. En mai 2020, je me suis associé au Canada et à la Jamaïque pour lancer l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, promouvant auprès des dirigeants et des ministres des finances des solutions de financement concrètes face à la crise de la COVID-19. Les tables rondes auxquelles ont participé d'éminentes économistes ont abouti à l'élaboration d'un menu ambitieux de politiques à court, moyen et long terme adaptées aux besoins des différentes parties prenantes pour favoriser un relèvement qui soit durable et inclusif. Des progrès de taille ont été accomplis dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette, émanant du Groupe des Vingt, qui a permis d'alléger la dette de plus de 5 milliards de dollars depuis son entrée en vigueur. Le forum 2021 de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après a fait progresser le dialogue orienté vers l'action sur des solutions visant à financer le relèvement et à réaliser le Programme 2030 ; le document final du forum 2021 est le document le plus ambitieux produit depuis la création du forum, témoignant d'un fort engagement de la communauté internationale sur fond de COVID-19.

25. Afin d'accroître le financement du développement, le forum du monde des affaires sur les objectifs de développement durable a réuni plus de 10 000 participantes et participants, qui ont débattu des bonnes pratiques et des solutions à adopter pour atteindre les objectifs. Nous avons également lancé la plateforme des investisseurs pour les objectifs de développement durable (SDG Investor Platform) en partenariat avec l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable, qui fournit aux investisseurs du secteur privé des outils permettant de mobiliser de nouveaux capitaux en faveur des objectifs.

Ne laisser personne de côté

26. Pour améliorer l'appui que nous apportons aux petits États insulaires en développement, dont les vulnérabilités particulières ont été amplifiées par la pandémie de COVID-19, nous avons formulé, comme l'a demandé l'Assemblée générale, des recommandations au sujet de la mise au point et de l'utilisation d'un indice de vulnérabilité multidimensionnel concernant les petits États insulaires en développement, afin de guider l'appui apporté au titre des programmes.

27. Pour aider les 3,6 milliards de personnes qui n'ont pas accès à Internet, la Commission du développement social a adopté des politiques visant à promouvoir l'inclusion numérique des groupes défavorisés, notamment les femmes et les filles, les personnes handicapées, les jeunes, les populations autochtones et les personnes âgées. Nous avons également aidé plus de 300 millions d'enfants et de jeunes du monde entier à poursuivre leur scolarité en ligne pendant la pandémie.

28. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la mauvaise alimentation, en 2021, la Commission de la population et du développement a adopté par consensus une résolution sur la population, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement, qui servira de base aux réunions et forums internationaux à venir.

29. La mise en œuvre de Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, s'accélère dans l'ensemble du système des Nations Unies, le tableau de bord établi par les équipes de pays des Nations Unies servant à évaluer les progrès accomplis. En 2020, il est ressorti des premiers rapports émanant de 33 entités et de 130 équipes de pays que nous avons répondu de manière rapide et énergique aux besoins des jeunes pendant la crise due à la COVID-19.

30. En 2021, nous avons lancé le premier rapport mondial sur l'âgisme, lequel vise à mieux faire connaître les attitudes âgistes, caractérisées par des stéréotypes ou des discriminations fondés sur la vieillesse, et à faciliter l'adoption de mesures globales qui soutiennent chaque étape de la vie.

Action climatique

31. Notre leadership en matière d'action climatique intervient à un moment critique, puisque les températures mondiales ont continué d'augmenter en 2020, contribuant aux incendies de forêts, aux sécheresses, aux inondations, au blanchissement des coraux, à la formation de nuées de criquet pèlerins et à la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes, qui paralysent les populations et entravent le développement. La consommation et la production non durables sont à l'origine des crises liées aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution.

32. La coalition mondiale de parties prenantes qui se sont engagées à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 n'a cessé de croître. De nombreux gouvernements ont relevé les objectifs intermédiaires afin de parvenir à une réduction de 45 % des émissions d'ici à 2030. J'ai continué d'encourager les pays à appuyer la transition énergétique dans les pays en développement et à faire en sorte que l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars de nouvelles promesses annuelles de financement en faveur de l'action climatique soit atteint ou dépassé pour la période 2021-2025.

33. Au cours de l'année 2020, nous avons apporté un soutien important aux États Membres qui souhaitent renforcer les contributions déterminées au niveau national et s'attaquer aux priorités en matière de climat et d'environnement, en nous appuyant sur le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour guider notre action au niveau des pays.

34. L'Organisation a tenu son premier sommet sur la biodiversité en septembre 2020, alors que la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique (2011-2020) s'achevait. Grâce à ce sommet, auquel ont participé 72 chefs d'État ou de gouvernement, les situations d'urgence en matière de climat et de biodiversité ont été maintenues au premier plan des priorités mondiales de développement durable.

35. En avril 2021, nous avons produit le premier rapport d'évaluation du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). Si la superficie forestière mondiale s'est accrue, notamment en Asie, en Europe et en Océanie, les répercussions socioéconomiques de la pandémie et l'escalade des crises liées au climat et à la biodiversité menacent d'anéantir ces progrès.

36. Les programmes d'alerte et d'intervention rapides ont joué un rôle essentiel dans la réduction de la mortalité due aux catastrophes, sachant que le nombre de phénomènes météorologiques extrêmes est passé du simple au double entre 2000 et 2019. Un partenariat avec l'organisme World Broadcasting Unions sur le projet

« Les médias sauvent des vies » a permis de former plus de 500 journalistes sur la façon de communiquer avec les citoyennes et les citoyens pour qu'ils soient moins vulnérables en cas de catastrophe.

Égalité des genres

37. La COVID-19 a exacerbé les inégalités de genre dans toutes les sociétés : davantage de femmes se sont retrouvées au chômage et dans la pauvreté, la charge des soins dans le milieu de vie s'est alourdie et la pandémie a alimenté la spirale de la violence contre les femmes et les filles. Dès le début de la crise, le système des Nations Unies a réagi en veillant à ce que l'égalité des genres soit au cœur de la planification des mesures de riposte et de relèvement. L'une des premières notes de synthèse que j'ai publiées portait sur l'impact de la pandémie sur les femmes et les filles. Anticipant l'intensification de la violence à leur égard, j'ai lancé un appel à la paix dans les foyers qui a été repris par plus de 140 États Membres.

38. Pour favoriser l'adoption, face à la pandémie, de mesures qui tiennent compte des questions de genre, nous avons amélioré la disponibilité des données sur le genre et l'ampleur de ces données, en mettant en évidence les inégalités croisées dans le rapport intitulé *The World's Women 2020*. Nous avons également publié un tableau de bord d'indicateurs de genre dans la base de données de référence Women Count (« Les femmes comptent ») et créé la base de données COVID-19 Global Gender Response Tracker, qui passe en revue 3 100 mesures nationales pour voir si elles tiennent compte des questions de genre. La série « Les femmes mobilisées au nom du monde entier » a mis en évidence l'efficacité du leadership des femmes et de la prise de décision équilibrée entre les genres, renforçant ainsi l'engagement de l'Organisation à défendre de manière cohérente les mesures temporaires spéciales, y compris l'imposition de quotas, dans la mise en œuvre de mon appel à l'action en faveur des droits humains. Alors que les célébrations du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ont été reportées, cette année a été une année de mobilisation pour que des résultats concrets émergent du Forum Génération Égalité, forum de portée mondiale.

Appui régional

39. L'exploitation du savoir-faire et des capacités techniques du système des Nations Unies au niveau régional a été au cœur de la réforme de notre système de développement, l'objectif étant de renforcer l'appui apporté à la réalisation des objectifs de développement durable. En application de la résolution [2020/23](#) du Conseil économique et social, des plateformes régionales de collaboration ont été créées, réunissant les commissions régionales et les bureaux régionaux des entités du système des Nations Unies pour le développement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale, et dans les États arabes, afin de fournir un appui coordonné aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays et une orientation stratégique sur les priorités communes aux niveaux régional et sous-régional. Ces plateformes ont permis de créer des coalitions thématiques, de mettre en place des pôles de connaissances, de renforcer les systèmes de données et de mieux tirer parti des ressources.

40. Les plateformes de collaboration régionales ont publié leur premier rapport annuel sur les résultats des entités du système des Nations Unies pour le développement. Les forums régionaux pour le développement durable ont fourni des orientations sur les domaines prioritaires en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

41. Les commissions régionales ont mis au point un outil de suivi des mesures de relance (COVID-19 Stimulus Tracker) : il s'agit d'une plateforme interactive qui répertorie plus de 6 600 mesures émanant de 194 pays et constitue une base des pratiques exemplaires adoptées en matière de relèvement face à la pandémie et de mise en œuvre du Programme 2030.

Système des Nations Unies pour le développement

42. Il y a trois ans, les États Membres ont adopté la réforme du système de développement la plus ambitieuse de l'histoire de l'Organisation, l'objectif étant que nous soyons équipés pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030.

43. La riposte à la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions socioéconomiques a été la première épreuve décisive pour le système. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, redynamisé, indépendant et impartial, et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies ont été à la hauteur. Des services essentiels ont été fournis à plus de 240 millions de personnes : 36 millions de personnes ont reçu un approvisionnement critique en eau et moyens d'assainissement et 120 millions de personnes ont bénéficié de programmes de protection sociale.

44. En décembre 2020, l'Assemblée générale a adopté la résolution [75/233](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, envoyant un signal fort de soutien aux réformes en cours tout en mettant l'accent sur les résultats et en recensant des domaines de fond sur lesquels le système des Nations Unies pour le développement devrait faire porter son action jusqu'en 2025.

45. En outre, pour renforcer la collaboration entre les piliers Action humanitaire, Développement et Paix, un nouveau mécanisme d'investissement pour le Sahel a été conçu afin d'intensifier l'action des entités des Nations Unies au Sahel ; une nouvelle directive de planification du Secrétaire général est sur le point d'être appliquée pour le Burkina Faso ; le Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement a resserré les liens avec les dirigeants des pays, en particulier au Soudan.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Contexte

46. Notre capacité de répondre aux crises et aux conflits naissants ou potentiels a été mise à l'épreuve au cours de l'année écoulée comme jamais auparavant. Dans l'ensemble, la pandémie n'a pas affecté la dynamique sous-jacente des conflits armés, mais elle a entamé la confiance dans les institutions, exacerbé les inégalités et créé de nouvelles zones de tension. Les restrictions liées à la COVID-19 ayant entravé l'action diplomatique en présentiel, c'est en tirant parti des possibilités offertes par la technologie que mes représentants et envoyés spéciaux ont œuvré à prévenir des conflits, à désamorcer des crises et à faire progresser les processus de paix, y compris dans certains conflits qui avaient connu une escalade dangereuse. La réforme de notre pilier Paix et sécurité a permis d'améliorer la cohérence des interventions.

47. L'appel que j'ai lancé en faveur d'un cessez-le-feu mondial pour mettre fin à la violence, ouvrir un espace pour la diplomatie et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire a été soutenu par 180 États Membres, un État non membre observateur, des parties à des conflits, des organisations régionales, la société civile et des représentants religieux. Cet appel a été renforcé par les résolutions [2532 \(2020\)](#) et [2565 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité. J'ai accueilli avec satisfaction les cessez-le-feu qui ont été décrétés depuis que j'ai lancé cet appel, notamment en Libye et au Soudan.

Grands objectifs

48. L'ONU soutient les États Membres en menant toute une gamme d'activités dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux mandats du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Dans le cadre de ses missions politiques et de ses opérations de consolidation et de maintien de la paix, elle les aide à prévenir, à atténuer, à maîtriser et à régler pacifiquement les conflits. Elle met également à leur disposition des moyens pour faire progresser la participation des femmes aux processus de paix, lutter contre les violences envers les enfants et contre les violences sexuelles en période de conflit, s'occuper du sort des enfants en temps de conflit armé, prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et prévenir les génocides.

Principales réalisations

Prévention, maîtrise et règlement des conflits

49. Nous avons adapté nos méthodes de travail pour faire avancer la prévention des conflits et le rétablissement de la paix malgré les difficultés supplémentaires posées par la pandémie. Mes représentants et envoyés spéciaux ont engagé le dialogue avec des parties aux conflits en vue d'aboutir à des cessez-le-feu et à des règlements politiques durables. Au Soudan, nous avons soutenu la transition en mettant en place la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). La Mission a plaidé en faveur de l'application de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan et s'est efforcée d'associer les groupes armés non signataires au processus de paix, l'objectif étant de parvenir à une paix globale et inclusive. À cette fin, la MINUATS a soutenu les pourparlers de paix entre le Gouvernement de transition et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Héléou. Dans l'État plurinational de Bolivie, la mission de bons offices et la mise en œuvre de l'initiative des Nations Unies en faveur de la consolidation de la paix ont contribué à la tenue d'élections globalement pacifiques. En Libye, les dialogues interlibyens facilités par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye ont conduit à la signature d'un accord de cessez-le-feu le 23 octobre 2020, à l'établissement d'un plan d'action politique et à la sélection d'une autorité exécutive intérimaire pour

conduire le pays vers des élections, qui devraient se tenir le 24 décembre 2021. Au Soudan du Sud, nous avons offert nos bons offices et notre médiation pour instaurer la confiance dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

50. Mes envoyés et représentants spéciaux ont également œuvré à désamorcer les tensions entourant les processus électoraux. Au Malawi, ma Représentante spéciale auprès de l'Union africaine a contribué à remédier aux difficultés créées par un processus électoral présidentiel qui traînait en longueur, notamment en désamorçant les tensions, en donnant confiance dans les institutions nationales de recours et en développant le respect envers ces institutions. Mon Représentant spécial pour la République centrafricaine a usé de ses bons offices pour contribuer à ce que les élections présidentielle et législatives se déroulent comme prévu en dépit de circonstances difficiles.

51. Le partenariat étroit que nous avons noué avec les organisations régionales reste essentiel à notre action. La coopération entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi que d'autres partenaires, a contribué à prévenir et à désamorcer les tensions et les violences liées aux élections en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment celles entourant l'élection présidentielle qui a eu lieu en Côte d'Ivoire le 31 octobre 2020. Au Myanmar, après la déclaration de l'état d'urgence par les militaires le 1^{er} février 2021, mon Envoyée spéciale pour le Myanmar et moi-même avons lancé des appels internationaux visant à soutenir les aspirations démocratiques du peuple du Myanmar, tout en veillant à ce que le système des Nations Unies suive une approche cohérente, tant pour ce qui est du maintien de l'aide apportée à la population que du renforcement du partenariat avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

52. L'ONU dispose de plus de 40 missions politiques spéciales et de 12 opérations de maintien de la paix comptant plus de 90 000 agents, membres du personnel civil et membres du personnel en tenue. Nos opérations de paix maintiennent le cap dans des situations complexes et s'adaptent pour mieux appuyer les efforts nationaux de consolidation et de pérennisation de la paix. La planification de la transition des présences des Nations Unies en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau et au Soudan s'est faite en étroite collaboration avec les missions et les équipes de pays des Nations Unies. Au Soudan, dans le droit fil de la transition démocratique en cours dans le pays, l'ONU a adapté sa structure sur place : elle a fermé l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et accéléré la mise en place de la MINUATS pour soutenir la transition politique et le processus de paix et contribuer à la consolidation de la paix dans le pays.

53. Mon initiative Action pour le maintien de la paix, approuvée par 154 États Membres et quatre organisations partenaires, a continué de susciter un appui collectif en faveur des opérations de maintien de la paix. Il s'est agi notamment de renforcer la sûreté et la sécurité des soldates et soldats de la paix, d'améliorer la performance des missions et le respect du principe de responsabilité et de veiller à ce que l'adoption de stratégies intégrées serve les objectifs politiques. Le 29 mars 2021, j'ai lancé Action pour le maintien de la paix Plus pour renforcer encore les engagements et les résultats de mon initiative.

54. Nos instruments de prévention, de gestion et de règlement des conflits ne cessent d'évoluer en fonction des menaces, des tendances et des risques émergents. Nos missions utilisent des moyens numériques pour surveiller les médias et les contenus en ligne, notamment pour détecter la désinformation et les discours de haine. En République centrafricaine, lors de l'élection présidentielle qui s'est tenue récemment, et au Soudan du Sud, nous avons travaillé avec des entreprises de médias sociaux pour contrer les discours de haine et la désinformation. Au Mali, l'émission de radio hebdomadaire de la Mission, *Le vrai du faux*, combat la désinformation. L'utilisation d'outils numériques a également élargi la participation aux dialogues engagés en Libye, où la Mission d'appui des Nations Unies en Libye s'est entretenue avec de grands groupes de femmes, de jeunes et de représentants locaux, ainsi qu'avec le grand public, par l'intermédiaire de plateformes numériques, afin de recueillir les vues de toutes et de tous. Comme suite à la Stratégie et au Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine et à la Stratégie d'exploitation des données, que j'ai lancée récemment, nous avons mis au point un outil en ligne pour faciliter le signalement des médias sociaux et nous développons d'autres outils numériques pour aider les missions à lutter contre la désinformation et les discours de haine. Plus largement, par l'intermédiaire du Réseau d'innovation des Nations Unies, nous étudions, mettons au point et exploitons des méthodes transversales, qu'il s'agisse de nouvelles technologies, de sciences du comportement ou de visualisation immersive, pour faire progresser l'exécution de nos mandats.

La sécurité climatique

Le mécanisme de sécurité climatique a étendu son action afin de soutenir les missions sur le terrain, les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires dans les régions où les effets cumulés des changements climatiques et des problèmes de paix et de sécurité se font fortement sentir. Le mécanisme a lancé des projets multipartites en Afrique subsaharienne, dans les Amériques et au Moyen-Orient visant à renforcer les approches intégrées qui tiennent compte des questions de genre concernant l'analyse et la gestion des risques. Le mécanisme met toujours à profit les partenariats pour promouvoir la consolidation de la paix et l'action climatique dans une optique durable.

55. En 2020, j'ai établi mon premier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) depuis que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2250 (2015), dans laquelle celui-ci avait considéré que les jeunes jouaient un rôle essentiel dans la prévention et le règlement des conflits et dans la pérennisation de la paix.

Protection des civils

56. Les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales ont continué de jouer un rôle important dans la protection des civils, à l'appui de cette responsabilité qui revient en premier lieu aux États hôtes, notamment au moyen d'échanges sur le plan politique visant à prévenir et à régler les conflits, d'un appui à la promotion et à la protection des droits humains, au renforcement de l'état de droit et à la facilitation de l'aide humanitaire. Pour atténuer les contraintes opérationnelles imposées par la pandémie, les opérations ont adapté les activités de proximité, les patrouilles et les mesures de renforcement des capacités. Par exemple, au Soudan du Sud, une étape clé a été franchie lorsque les sites de protection des civils ont été redésignés pour personnes déplacées et sécurisés par les autorités nationales. Au Soudan, la MINUATS soutient la mise en œuvre d'une stratégie nationale de protection des civils. En République centrafricaine, dans un contexte de tensions électorales, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a stabilisé plusieurs régions, réduisant le risque que des civils soient blessés et favorisant la participation de la population.

Les femmes et la paix et la sécurité

57. En février 2021, les femmes représentaient 48 % des chefs et chefs adjoints de mission, dirigeant les efforts menés pour trouver des solutions politiques aux crises. Le nombre de femmes membres du personnel en tenue déployées dans les missions a continué d'augmenter ; en 2021, nous avons dépassé tous les objectifs fixés dans la stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue pour la période 2018-2028, sauf un. Le personnel en tenue compte cinq fois plus de femmes qu'il y a 30 ans, et nous travaillons à atteindre la parité absolue grâce à cette stratégie. À cette fin, nous prenons des mesures pour améliorer les conditions de travail et atténuer ce qui pourrait entraver la contribution effective des femmes au maintien de la paix.

58. Cependant, 20 ans après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution [1325 \(2000\)](#), la participation directe des femmes au volet 1 des processus de paix reste l'un des objectifs du programme pour les femmes et la paix et la sécurité que nous sommes encore loin d'atteindre. En 2021, j'ai demandé aux États Membres d'appliquer des mesures temporaires spéciales, notamment des quotas, pour accroître la participation des femmes aux processus de paix et aux autres processus décisionnels en vue de parvenir à une participation égale.

59. En 2020, le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire a connu une croissance considérable s'agissant du soutien apporté aux femmes qui participent à la prévention des conflits et aux mesures de riposte aux crises et contribuent à instaurer plus rapidement la paix autour d'elles. Le Fonds a soutenu 293 organisations locales dans des situations de conflit et d'urgence humanitaire, touchant 6,4 millions de personnes dans 22 pays. Il a également fourni un financement à 62 organisations de la société civile qui participaient à la riposte à la COVID-19 dans 18 pays.

60. En 2020, le Fonds pour la consolidation de la paix a continué de faire porter ses efforts sur la consolidation de la paix tenant compte des questions de genre. Il a consacré quelque 40 % de ses investissements à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, dépassant ainsi son objectif annuel de 30 % et, pour la sixième année consécutive, l'objectif de 15 % fixé dans mon Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix. Guidée par sa stratégie relative aux questions de genre, la Commission de consolidation de la paix a apporté un appui concret à de nombreuses femmes œuvrant pour la paix. Le nombre d'intervenantes à la Commission est passé de 6 en 2019 à 25 en 2020.

Appui à la consolidation de la paix

61. Le 21 décembre 2020, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont conclu le troisième examen du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU, adoptant à l'unanimité les résolutions jumelles [75/201](#) et [2558 \(2020\)](#).

62. En 2020, la Commission de consolidation de la paix est intervenue dans 15 contextes propres à un pays ou à une région. Citons notamment le soutien multipartenaire à la consolidation de la paix au Burkina Faso, la concertation avec des ex-combattantes et rescapées en Colombie et la mobilisation à l'appui du plan national de développement et du cadre de réconciliation nationale en Somalie.

63. Le Fonds pour la consolidation de la paix a investi un montant de près de 174 millions de dollars dans 39 pays en 2020, dont 97 % ont contribué aux cibles associées aux objectifs de développement durable. Le Fonds servant avant tout à soutenir la programmation intégrée en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, 83 % de ses investissements ont été consacrés à des programmes conjoints. Parmi les principales priorités, citons le soutien aux mesures prises à l'échelle du système pour faciliter les transitions dans huit pays, dont la

République démocratique du Congo et le Soudan ; l'inclusion des femmes et des jeunes dans 20 pays ; des approches transfrontières et régionales concernant 20 pays, notamment en Amérique centrale et dans la région du Sahel.

64. Nous avons également renforcé notre partenariat avec la Banque mondiale, collaborant dans 47 contextes nationaux dans les domaines prioritaires de la prévention, de la sécurité alimentaire, des déplacements forcés et de la riposte à la COVID-19.

Assistance électorale

65. L'année 2020 a été compliquée : face à des considérations complexes sur les plans juridique et politique comme sur ceux des droits humains et de la santé publique, les États Membres ont dû prendre des décisions difficiles concernant le report ou la tenue d'élections.

66. Nous avons fourni une assistance électorale dans 54 États et territoires, dont 9 concernés par un mandat du Conseil de sécurité. En 2020, nous avons apporté notre concours direct dans le cadre de 22 élections et référendums, notamment en Bolivie (État plurinational de), en Côte d'Ivoire, au Kirghizistan, au Malawi, au Mali, au Niger, en République centrafricaine, en République de Moldova et à Vanuatu, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie (France). Nous avons effectué 13 évaluations des besoins, virtuellement et en personne, et 12 missions consultatives.

67. Nous avons aidé l'Union africaine à élaborer un cadre pour l'assistance électorale et la Ligue des États arabes à consolider sa base de données électorales et sa mémoire institutionnelle.

68. La promotion de la participation des femmes est l'un des principes directeurs de nos activités d'appui aux élections. Nous avons pris en compte les questions de genre dans toutes les évaluations des besoins électoraux que nous avons faites. L'ONU a aidé 45 États Membres à favoriser la participation égale des femmes aux processus électoraux, notamment en préconisant l'adoption de mesures temporaires spéciales. Dans l'État plurinational de Bolivie, par exemple, nous avons soutenu la participation politique des femmes et les mesures visant à lutter contre la violence fondée sur le genre en politique. Les efforts nationaux ont abouti, pour la première fois, à des listes comprenant autant de candidates que de candidats. La campagne mondiale que nous avons menée pour diversifier notre vivier d'experts électoraux a abouti à une augmentation de 25 % du nombre d'expertes.

État de droit et institutions chargées de la sécurité

69. Le renforcement de l'état de droit et de la gouvernance du secteur de la sécurité reste un pilier essentiel de la stabilité et de la paix durable. Nous avons continué de soutenir la capacité des pays et des régions dans lesquels l'Organisation a des missions sur le terrain, notamment l'Afghanistan, la Guinée-Bissau, Haïti, la Libye, le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen, ainsi que le Kosovo¹, en contribuant à faire en sorte que les responsables des crimes nourrissant les conflits répondent de leurs actes, à sécuriser les prisons, à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité et l'application du principe de responsabilité parmi leurs membres conformément au droit international des droits de l'homme et au droit humanitaire international, à désarmer et à démobiliser les ex-combattants et à les réintégrer dans la vie civile, et à atténuer les menaces liées aux explosifs, en vertu des mandats confiés par le Conseil de sécurité.

¹ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999).

70. Nous avons aidé, équipé et conseillé les États Membres en ce qui concerne la manière de mieux traiter les facteurs potentiels de conflit liés à l'état de droit et à la gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que la manière d'atténuer les risques liés à la COVID-19 dans les secteurs relatifs à l'état de droit et à la sécurité au niveau national.

71. Nous avons aidé 16 opérations de paix à entreprendre une planification et des activités respectueuses des droits humains grâce à des directives de politique générale et à des formations visant à renforcer le soutien apporté aux autorités nationales. Nous avons sensibilisé plus de 1,7 million de personnes au danger que présentent les engins explosifs et dispensé une formation sur l'atténuation des risques liés aux explosifs et les gestes à faire à plus de 24 000 personnes appelées à prodiguer les premiers secours et membres du personnel de maintien de la paix. Les orientations en matière de santé et de sécurité que nous avons mises en place face à la COVID-19 nous ont permis de poursuivre nos programmes de lutte contre la violence de proximité, notamment en République centrafricaine, où 4 000 personnes ont bénéficié de ces programmes en 2020.

Affaires du Conseil de sécurité

72. Pendant la pandémie, nous avons apporté un appui à 79 séances publiques et 46 consultations du Conseil de sécurité, ainsi qu'à 143 séances d'information et 126 consultations tenues par visioconférence. Nous avons également facilité l'adoption par le Conseil de 57 résolutions et de 13 déclarations de la présidence, dont beaucoup conformément aux nouvelles méthodes de travail à distance. Le Secrétariat continue d'apporter un appui aux organes subsidiaires du Conseil, notamment aux comités des sanctions et aux groupes de travail.

Violence contre les enfants, enfants et groupes armés, violences sexuelles en période de conflit et droits des victimes

73. La pandémie de COVID-19 a accru les vulnérabilités des enfants touchés par les conflits. L'intensification des conflits et le mépris du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ont eu de graves répercussions sur les enfants. Des enfants sont tués et mutilés par les factions en guerre, recrutés comme soldats sur les lignes de front ou utilisés par les parties aux conflits dans des rôles de soutien. En 2020, près de 24 000 violations attestées ont été commises contre des enfants par des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, y compris ceux désignés comme groupes terroristes par l'ONU.

74. La propagation de certains conflits et de violences intercommunautaires au-delà des frontières nationales est préoccupante, notamment au Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

75. Les violations graves touchent différemment les garçons et les filles. Si 89 % des enfants recrutés et utilisés étaient des garçons, 97 % des violences sexuelles ont été perpétrées contre des filles. Les violences sexuelles restent largement sous-déclarées, en raison de la stigmatisation, des normes culturelles, de l'absence de services et des craintes des victimes pour leur sécurité. En 2019-2020, l'ONU a constaté plus de 2 500 cas. En mars 2020, l'Organisation a conclu un cadre de coopération avec le Gouvernement soudanais pour lutter contre l'impunité concernant les violences sexuelles liées au conflit. Le réseau de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit a clôturé son fonds d'affectation spéciale multiprojets, qui a soutenu 52 projets dans 16 pays touchés par des conflits, et a créé un nouveau dispositif appelé à succéder à ce mécanisme en vue de soutenir l'application de la résolution [2467 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité.

76. Si l'on veut pérenniser la paix et favoriser le développement, il faut absolument mettre fin aux violations commises contre les enfants et prévoir des programmes de réintégration durables à long terme. L'Organisation s'attache de plus en plus à prévenir et combattre ces violations dans le cadre des processus de paix et à intensifier sa coopération avec les organisations régionales pour protéger les enfants.

L'espace extra-atmosphérique

En 2020, un nombre record d'objets et de satellites ont été lancés dans l'espace. Ce développement rapide crée des perspectives pour un avenir meilleur, mais pose également des problèmes de sûreté et de sécurité dans l'espace et de viabilité des activités spatiales. Ainsi, nous avons lancé, avec l'Agence spatiale européenne, une campagne de sensibilisation aux débris spatiaux. Nous nous sommes également associés au Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour mieux faire connaître les lignes directrices historiques adoptées en 2019 – Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales – et avons engagé, avec le soutien de l'agence spatiale des Émirats arabes unis, une vaste concertation avec les parties prenantes sur le thème de la viabilité des activités spatiales.

C. Développement de l'Afrique

Contexte

77. Après le déclenchement de la pandémie de COVID-19, nous avons apporté un appui rapide et intégré à la riposte et au relèvement de l'Afrique, nous concentrant sur les interventions sanitaires et humanitaires ainsi que sur l'aide socioéconomique nécessaire à la protection des populations vulnérables. Conformément aux principes qui sous-tendent notre partenariat avec l'Union africaine, nous avons également soutenu et complété la riposte menée au niveau régional par des mesures opérationnelles et stratégiques et par des activités de plaidoyer.

Grands objectifs

78. L'ONU promeut le développement durable et la paix en Afrique en contribuant à accélérer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour ce faire, nous prenons en considération les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et les liens qui existent entre la paix, la sécurité, les droits humains et le développement. Nous œuvrons également en faveur de l'intégration régionale et de la coopération internationale sur le continent.

Principales réalisations

79. Nous avons fourni rapidement des orientations générales pour aider l'Afrique à faire face à la pandémie ; nous avons notamment établi une note de synthèse sur l'impact de la COVID-19 sur l'Afrique. Nos équipes de pays ont procédé à des évaluations socioéconomiques et à des évaluations thématiques de l'impact de la COVID-19 qui ont servi à l'élaboration de 47 plans de riposte socioéconomique aux fins d'un relèvement vert et inclusif. Pour lutter contre la désinformation, nous avons travaillé avec l'Union africaine sur des campagnes visant à combattre les idées fausses et à informer la population sur le virus et sa propagation. Ces activités se sont inscrites dans le prolongement de la campagne « Verified » de l'ONU et ont été proposées gratuitement à 275 institutions et plateformes médiatiques.

80. Nous avons lancé le centre pour la gestion des connaissances sur la COVID-19 en Afrique et le tableau de bord de l'Afrique ; il s'agit d'un guichet unique numérique pour les informations et les données. Nous avons également soutenu la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) de l'Union africaine et consolidé les progrès accomplis dans le cadre du Centre d'excellence pour l'identité, le commerce et l'économie numériques.

81. Nous avons aidé 38 pays et trois communautés économiques régionales à élaborer des stratégies nationales pour tirer parti des avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui couvre un marché de 2 300 milliards de dollars et de 1,3 milliard de personnes. Avec des partenaires régionaux, dont l'Union africaine, nous avons soutenu le lancement de la Plateforme africaine de fournitures médicales afin de faciliter l'achat par les pays d'Afrique d'équipements médicaux certifiés, dont 670 millions de doses de vaccin contre la COVID-19. Nous avons également contribué à mobiliser des fonds en faveur de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, initiative qui a recueilli plus de 14 milliards de dollars de promesses de dons.

82. En ce qui concerne la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et son plan d'appui, nous avons mis en place un nouveau mécanisme de soutien aux investissements au Sahel et nommé un Coordonnateur spécial pour le développement

au Sahel afin de mobiliser des ressources et de renforcer la collaboration dans toute la région.

83. En novembre 2020, la Vice-Secrétaire générale a entrepris une mission en Afrique de l'Ouest ; elle s'est rendue dans cinq pays pour amplifier l'appel à la solidarité internationale là où elle était le plus nécessaire et pour porter, aux plus hauts niveaux, un message d'espoir et l'idée qu'un avenir meilleur est possible en Afrique.

84. En mai 2021, nous avons programmé dans le cadre de notre Cycle annuel de conférences sur l'Afrique un mois d'activités, qui ont été organisées en partenariat avec l'Union africaine, sur le thème « Identité et appropriation culturelles : refaçonner les états d'esprit ». Le Cycle 2021 visait à faire fond sur l'identité, l'histoire et les réalisations du continent et à promouvoir ainsi un nouveau discours dans le but de mieux construire l'avenir et de réaliser le programme de transformation de l'Afrique.

D. Promotion et protection des droits humains

Contexte

85. Les droits humains sont au cœur de l'action de l'ONU, notamment des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Face aux inégalités systémiques que celle-ci a mises en évidence, les Nations Unies se sont ralliées à mon appel à l'action en faveur des droits humains, dont l'idée force est de veiller à ce que les droits humains soient intégrés aux efforts de relèvement avec une attention particulière pour les groupes vulnérables.

Grands objectifs

86. L'action que nous menons pour protéger et promouvoir les droits humains traverse les trois piliers du système des Nations Unies et porte notamment sur les domaines thématiques suivants : appui aux mécanismes internationaux des droits humains ; intégration des droits humains dans les activités en faveur du développement et de la paix et de la sécurité ; promotion des principes fondamentaux que sont la non-discrimination, la participation et la responsabilité.

Principales réalisations

Appui aux mécanismes internationaux des droits humains

87. En 2021, nous avons utilisé des modalités innovantes pour apporter notre concours aux organes conventionnels et intergouvernementaux et trouvé de nouveaux moyens de faire participer la société civile et les victimes aux procédures spéciales en utilisant la technologie numérique. Nous avons également lancé le nouvel Index universel des droits de l'homme, qui contient plus de 180 000 recommandations émanant des mécanismes des Nations Unies chargés des droits de l'homme.

Rôle des droits humains dans les activités de développement

88. Des efforts considérables ont été déployés, notamment dans le cadre de mon appel à l'action, pour intégrer davantage les droits humains dans les interventions menées au niveau national en matière de développement. De nouvelles orientations permettent aux entités des Nations Unies présentes sur le terrain de mieux aligner leur action sur les recommandations issues des examens périodiques universels, et des efforts similaires sont en cours pour améliorer la concertation avec les organes conventionnels.

89. Pour lutter contre l'aggravation des inégalités, nous avons lancé une initiative de choc qui vise à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels et les objectifs de développement durable. Grâce à cette initiative, et dans le prolongement de l'appel que j'ai lancé en faveur d'un contrat social renouvelé, nous avons engagé le dialogue avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies dans plus de 59 pays afin que les droits humains soient placés au cœur des plans d'intervention socioéconomique adoptés au niveau national pour lutter contre la COVID-19.

Paix et sécurité

90. En 2020, le Conseil de sécurité a tenu son premier débat public sur les droits humains dans les opérations de paix des Nations Unies, et nous avons publié une étude montrant que les composantes Droits humains sont essentielles à l'exécution des mandats des opérations de paix. Nous avons également créé trois équipes d'intervention d'urgence pour mieux analyser les risques liés aux droits humains, comme je l'avais préconisé dans mon appel à l'action.

91. On trouve dans mon rapport annuel sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2021/312) une liste de 52 parties soupçonnées sérieusement de se livrer à des violences sexuelles dans des situations dont le Conseil de sécurité est saisi. J'ai encouragé toutes les parties étatiques et non étatiques à adopter des engagements en vue d'éliminer les violences sexuelles liées aux conflits, et à les honorer.

Non-discrimination

92. En 2021, nous avons axé notre combat contre les inégalités et la discrimination, qui ont souvent conduit à des injustices intergénérationnelles, sur la discrimination raciale. En juin 2020, le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution 43/1 sur le racisme systémique dans l'application des lois contre des Africains et des personnes d'ascendance africaine, et nous avons publié une note d'orientation sur la discrimination raciale dans le contexte de la COVID-19. Nous avons également réactivé le réseau des Nations Unies sur la discrimination raciale et la protection des minorités, publié des directives à l'intention des équipes de pays sur la lutte contre la discrimination raciale et la protection des minorités, et créé une liste récapitulative à l'intention des équipes de pays pour qu'elles travaillent à l'élimination des lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles.

93. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a recueilli 270 communications sur l'augmentation des faits de violence à l'égard des femmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (voir le rapport qu'elle a soumis à l'Assemblée générale sur l'impact de la COVID-19 et la violence domestique, publié sous la cote A/75/144). Elle a encouragé les États Membres à maintenir les services tout en adoptant des mesures de protection spéciales pendant la pandémie et à s'associer aux engagements visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles préconisés dans mon appel à l'action en faveur des droits humains.

94. En mai 2020, une réunion de chefs religieux a débouché sur l'Engagement mondial des acteurs religieux et des organisations confessionnelles à lutter contre la pandémie de COVID-19 en collaboration avec les Nations Unies, qui met l'accent, entre autres domaines prioritaires, sur la lutte contre les discours de haine.

Participation

95. En septembre 2020, l'Organisation a produit une note d'orientation sur la promotion et la protection de l'espace civique à l'appui de ses trois piliers. En conséquence, le personnel des Nations Unies explore des stratégies visant à promouvoir une participation plus inclusive de la société civile et à préserver et à étendre l'espace civique en ligne.

Responsabilité

96. Nous avons continué d'aider les États et d'autres parties prenantes à concevoir et à mettre en place des mécanismes de responsabilité et des processus de justice transitionnelle qui soient adaptés au contexte, axés sur les victimes et fondés sur les droits humains. En 2020, nous avons publié une étude assortie de recommandations sur l'incidence des politiques en matière de drogues sur la surpopulation carcérale en Asie du Sud-Est. Nous avons aussi collaboré avec les autorités kényanes et des groupes locaux pour financer une action en justice, ce qui a permis d'indemniser les résidents d'un établissement informel touché par la dégradation de l'environnement et le saturnisme.

Établissement des responsabilités en cas de violences sexuelles

Des progrès importants ont été accomplis dans la lutte contre l'impunité s'agissant des violences sexuelles ; l'ONU a apporté son soutien à un procès qui s'est déroulé en République démocratique du Congo et a abouti à la condamnation à perpétuité de deux ex-commandants de groupes armés reconnus coupables de crimes de guerre. Au Yémen, l'ONU ayant relevé des actes d'intimidation et de violence sexuelle généralisés à l'égard de femmes actives en politique, le Conseil de sécurité a émis des sanctions contre les responsables.

E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire

Contexte

97. L'année dernière a été marquée par d'énormes défis, les besoins humanitaires atteignant des niveaux record. Les conflits armés, la crise climatique et la pandémie de COVID-19 ont transformé le paysage humanitaire, aggravé les risques et exacerbé les inégalités. Les catastrophes ont été de plus en plus fréquentes et dévastatrices. Des évolutions inquiétantes sont apparues : la pandémie de violence de genre qui a sévi dans l'ombre de celle de COVID-19, l'augmentation des déplacements forcés et l'accroissement de l'insécurité alimentaire. Face à cela, l'ONU a coordonné et soutenu l'apport d'une aide humanitaire à plus de 264 millions de personnes.

Grands objectifs

98. L'ONU s'emploie à faire en sorte que les interventions humanitaires soient coordonnées, cohérentes, efficaces et rapides, afin de sauver des vies et d'alléger les souffrances des populations touchées par une catastrophe, un conflit ou une autre situation humanitaire d'urgence. Elle défend les principes humanitaires, promeut le respect du droit international humanitaire et mobilise des ressources pour la préparation aux crises humanitaires et les interventions, en coopération avec ses partenaires. Pour que cette coordination soit efficace, il est indispensable de faciliter une action rapide et précoce, notamment grâce à des stratégies d'anticipation. En outre, l'ONU préconise la réduction des risques de catastrophe au moyen de la prévention et des systèmes d'alerte rapide afin d'empêcher les catastrophes de se produire et d'en atténuer les effets lorsqu'elles se produisent.

Principales réalisations

99. En collaboration avec ses partenaires, l'ONU a mobilisé en 2020 un montant record de 19,1 milliards de dollars afin de venir en aide à 264 millions de personnes dans 64 pays. Elle a coordonné les interventions humanitaires en cas de crises et de catastrophes aiguës ou prolongées dans le monde entier, comme l'explosion destructrice qui a frappé le Liban et l'invasion de criquets pèlerins qui a touché la région de la Corne de l'Afrique.

100. Face à la pandémie, l'ONU a lancé le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 en vue de répondre aux besoins humanitaires dans 63 pays. Grâce au soutien généreux des donateurs, 3,7 milliards de dollars ont été mobilisés, permettant de fournir une aide et une assistance vitales, ainsi que des trousseaux d'équipement de protection individuelle et des services essentiels de santé, de protection et d'éducation. Complétant les mesures de riposte sanitaire et socioéconomique mises en place par l'ONU, le Plan a montré toute la force de la coordination, de la cohérence et de l'agilité du système des Nations Unies et de ses partenaires.

101. Au-delà de la riposte à la pandémie de COVID-19, les fonds humanitaires de financement commun ont été indispensables pour répondre à des besoins sans précédent, et un montant de 1,8 milliard de dollars a été alloué aux partenaires en 2020, dont un montant record de 848 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence et 909 millions de dollars provenant des fonds de financement commun. Sur ce montant, 492 millions de dollars ont servi à atténuer l'incidence de la pandémie sur plus de 20 millions de personnes réparties dans 49 pays. Grâce aux fonds communs, des mesures ont été prises rapidement pour enrayer la propagation du virus Ebola dans la région des Grands Lacs et réduire la gravité des invasions acridiennes dans la région de la Corne de l'Afrique, préservant les moyens de subsistance de 13 millions de personnes ainsi que leur sécurité

alimentaire. En outre, des manifestations de haut niveau pour les annonces de contributions ont permis de mobiliser des ressources en faveur d'interventions, entre autres, en République arabe syrienne, au Yémen et dans le centre du Sahel.

102. En 2020, les partenaires humanitaires ont fait progresser les stratégies d'anticipation dans plus de 60 pays et le Fonds central pour les interventions d'urgence a débloqué 140 millions de dollars en faveur de nouveaux projets pilotes. Pour la première fois, celui-ci a déboursé des fonds sur la base de cadres d'analyse prospective pour des interventions se déroulant en amont des catastrophes. Au Bangladesh, des montants préétablis débloqués avant le pic des inondations ont permis de fournir une aide pécuniaire, des trousseaux d'hygiène et des kits dignité aux personnes vulnérables et de protéger leurs moyens de subsistance. En Somalie, des montants préétablis et des mesures convenues à l'avance ont rendu le processus d'allocation des fonds trois fois plus rapide qu'auparavant, permettant de prêter assistance à 1,3 million de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire croissante et aux effets cumulés des invasions de criquets, des inondations et de la COVID-19.

103. Pour faire face au risque imminent et grave de famines multiples, notamment au Soudan du Sud, au Yémen et dans le nord-est du Nigéria, j'ai créé une équipe spéciale de haut niveau sur la prévention de la famine, l'objectif étant que le système réagisse rapidement pour éviter la famine et contrer l'insécurité alimentaire aiguë. L'initiative vise à mobiliser des ressources, à plaider en faveur d'un meilleur accès aux personnes à risque et aux personnes touchées et à améliorer la communication des données et des informations en temps réel.

104. L'ONU a également donné davantage d'importance à la réduction des risques de catastrophe et à l'analyse des risques dans le cycle des programmes d'action humanitaire. Par exemple, au Pakistan, l'analyse et l'atténuation des risques ont été intégrées à la planification des interventions, et la feuille de route africaine en vue de l'amélioration de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation des informations relatives aux risques de catastrophes aux fins de l'alerte et de mesures rapides, notamment dans le contexte de la gestion des risques transfrontières, a renforcé les systèmes d'alerte rapide transfrontières. Grâce à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, la réduction des risques de catastrophe a également été intégrée à 24 nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, conclus en 2020.

105. À l'heure actuelle, 143 États Membres et États observateurs participent au système de suivi du Cadre de Sendai. En décembre 2020, 101 pays avaient mis en place des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, permettant une réduction efficace de ces risques. Par exemple, Saint-Vincent-et-les Grenadines n'a déploré aucun mort lors de l'éruption volcanique qui s'est produite sur son territoire en avril 2021, et ce, grâce aux mesures que le Gouvernement avait prises au titre de sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe. L'intervention des Nations Unies, qui comprenait un déblocage rapide de fonds et le déploiement d'une équipe de mission conjointe sur l'environnement, montre la complémentarité qui peut exister entre une intervention humanitaire et des efforts de relèvement.

F. Promotion de la justice et du droit international

Contexte

106. Depuis sa création, l'ONU occupe une place centrale dans l'élaboration du droit international, apportant une contribution sans pareille au développement, à la codification et à l'application du droit international.

Grands objectifs

107. L'ONU promeut la justice et le droit international au moyen de diverses actions et divers mandats, tels que ceux liés aux océans et au droit de la mer, au commerce international, aux traités et accords internationaux, aux opérations de paix, aux tribunaux internationaux et aux sanctions. En outre, la Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal des Nations Unies, se prononce sur les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et donne des avis consultatifs sur des questions juridiques.

Principales réalisations

108. Nos travaux sur l'établissement du cadre juridique du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'échelle mondiale ont contribué à la mise en œuvre de la vaste réforme du système des Nations Unies pour le développement à l'appui des objectifs de développement durable. En 2021, nous avons également réglé des questions juridiques liées au fonctionnement de l'ONU sur fond de pandémie et contribué à la continuité des activités.

109. En 2021, la Cour internationale de Justice a continué d'examiner de nombreuses affaires très médiatisées, comme l'affaire concernant la *Sentence arbitrale du 3 octobre 1899 (Guyana c. Venezuela)*, sur laquelle elle s'est prononcée en décembre 2020. La Cour a également célébré le soixante-quatrième anniversaire de sa session inaugurale, laquelle avait débuté le 18 avril 1946.

110. Les faits marquants qui se sont produits dans les autres tribunaux de l'ONU ou tribunaux appuyés par l'ONU au cours de la période considérée sont les suivants : le 18 août 2020, la Chambre de première instance du Tribunal spécial pour le Liban a condamné Salim Jamil Ayyash en relation avec l'attentat perpétré à Beyrouth le 14 février 2005, qui avait fait 22 morts, dont l'ancien Premier Ministre libanais, Rafic Hariri, et 226 blessés. Les trois autres accusés, Hassan Habib Merhi, Hussein Hassan Oneissi et Assad Hassan Sabra, ont été déclarés non coupables. Par la suite, la Chambre de première instance a condamné M. Ayyash à cinq peines confondues d'emprisonnement à vie.

111. En novembre 2020, Félicien Kabuga a comparu pour la première fois devant le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux : il est inculpé de sept chefs d'accusation de génocide et de crimes contre l'humanité pour des faits qui auraient été commis au Rwanda en 1994.

112. Le 8 juin 2021, la Chambre d'appel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux s'est prononcée dans l'affaire *Mladić* sur les appels interjetés par Ratko Mladić et le Procureur contre le jugement rendu le 22 novembre 2017 par une Chambre de première instance du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Elle a rejeté les appels dans leur intégralité et confirmé la condamnation de M. Mladić pour génocide, crimes contre l'humanité et violations des lois ou coutumes de la guerre. Elle a également confirmé la peine d'emprisonnement à vie prononcée contre lui par la Chambre de première instance.

G. Désarmement

Contexte

113. En 2021, l'ONU a poursuivi son travail essentiel consistant à renforcer la norme contre l'utilisation des armes nucléaires et autres armes de destruction massive dans le dessein de les éliminer, ainsi qu'à faire progresser la réglementation et la limitation des armes classiques. Elle s'est également attaquée aux problèmes posés par les nouvelles technologies et le cyberspace. Alors que les dépenses militaires ont atteint 1 980 milliards de dollars en 2020, soit le niveau le plus élevé depuis la fin de la guerre froide, le désarmement continue d'occuper une place centrale dans les travaux de l'Organisation.

Grands objectifs

114. L'ONU soutient les négociations et les efforts multilatéraux visant à réaliser un désarmement général et complet, en s'attachant en particulier à l'élimination des armes nucléaires, en faisant respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive, en réglementant l'utilisation des armes classiques, en s'attaquant aux problèmes posés par les technologies d'armement récentes et en promouvant les initiatives régionales de désarmement et les campagnes de sensibilisation du grand public.

Principales réalisations

115. Si plusieurs réunions de la plus grande importance qui devaient se tenir en 2020 ont été reportées en raison de la pandémie, l'ONU a cependant continué d'apporter son concours aux États Membres dans le domaine du désarmement. Par exemple, nous avons donné des conseils stratégiques, procéduraux et techniques au Président désigné de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020 dans le cadre de consultations virtuelles élargies. Nous avons aidé les États Membres à faire face aux menaces existantes et potentielles liées à l'utilisation par les États des technologies de l'information et des communications, et nous avons soutenu une nouvelle réflexion sur les normes, règles et principes visant à réduire les menaces militaires contre les systèmes spatiaux. Nous avons également mis à jour les orientations facultatives sur la gestion des stocks de munitions et appuyé les débats d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes.

116. En 2021, nous avons renforcé l'état de préparation opérationnelle du Mécanisme me permettant d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques, biologiques et à toxines en mettant à jour les listes d'experts et de laboratoires d'analyse. Nous avons également amélioré la coordination avec d'autres parties du système des Nations Unies afin d'être mieux préparés en cas d'emploi délibéré d'une arme biologique et avons encouragé la création d'un réseau de jeunes biologistes de pays du Sud, comportant autant de femmes que d'hommes, au moyen de l'initiative Youth for Biosecurity (les jeunes au service de la biosécurité).

117. Au niveau régional, nous avons soutenu l'application du plan d'action pour l'exécution durable des mesures prioritaires contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030, qui a été élaboré dans le but de prévenir et de combattre le trafic d'armes à feu et de munitions. En travaillant avec les autorités nationales en Afrique et en Amérique latine, nous avons renforcé leur capacité d'intégrer la maîtrise des armes de petit calibre et la prévention de la violence de genre. En appui à l'initiative de l'Union africaine destinée à faire taire les armes, nous avons collaboré avec 10 pays pour sensibiliser la population aux

répercussions que la prolifération illicite des armes de petit calibre peut avoir dans les villes et les quartiers.

118. Dans le cadre du mécanisme d'intervention rapide SaferGuard de l'ONU, nous avons dépêché une mission d'assistance en Guinée équatoriale à la suite d'explosions qui s'étaient produites dans un camp militaire. La mission a aidé le Gouvernement à évaluer la cause de l'explosion et dispensé des conseils techniques sur la gestion des munitions afin de réduire les risques à l'avenir.

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Le 22 janvier 2021, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur à la suite de la cinquantième ratification. Il s'agit du premier traité multilatéral de désarmement nucléaire à entrer en vigueur depuis plus de deux décennies, ce qui traduit les préoccupations de nombreux États face aux dangers croissants que représentent les armes nucléaires. L'ONU s'emploiera à assurer le succès de la première réunion des États parties, de sorte qu'elle contribue à la réalisation des objectifs du Traité.

H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme

Contexte

119. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous sommes davantage exposés à la criminalité et à la violence. Les confinements se sont accompagnés d'un risque accru de violence domestique et d'exploitation sexuelle en ligne. Les interventions d'urgence et mesures économiques prises face à la pandémie ont augmenté les risques de corruption, et des groupes criminels organisés ont falsifié des produits médicaux pour gagner de l'argent. Les détenus ont été parmi les personnes les plus vulnérables face à la pandémie, et il a été très difficile de garantir l'accès à la justice pour toutes et tous.

120. Les terroristes ont exploité les retombées politiques et socioéconomiques de la pandémie dans les régions fragiles ou touchées par des conflits. À la menace mondiale posée par Daech, Al-Qaida et leurs affiliés se sont ajoutées des violences terroristes commises par des groupes néonazis et d'autres groupes à motivation raciale ou ethnique qui suscitent de plus en plus d'inquiétude.

Grands objectifs

121. L'ONU aide les États Membres à s'attaquer aux problèmes liés aux drogues, à la criminalité et au terrorisme en favorisant le respect des normes et des règles édictées en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale et l'application des principes et normes énoncés dans des instruments internationaux tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Principales réalisations

Prévention de la criminalité et lutte contre la criminalité transnationale organisée

122. L'ONU a aidé des centres de détention de plus de 50 États Membres à se préparer à faire face à la COVID-19, ce qui a permis d'améliorer les conditions carcérales et les services de base offerts aux détenus. Nous avons fourni des équipements de protection individuelle et des articles sanitaires aux autorités pénitentiaires et contribué à faire en sorte que les personnes détenues bénéficient de soins de santé de qualité.

123. En Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud, nous avons analysé les risques de fraude et de corruption liés aux mesures de sauvetage économique mises en place face à la COVID-19 et contribué à la protection des lanceurs d'alerte au Kenya et au Mexique. Les États Membres ont ainsi pu veiller à ce que les enquêtes, les poursuites et la coopération internationale se poursuivent malgré les difficultés découlant de la pandémie de COVID-19.

124. Les activités en ligne s'étant accrues pendant la pandémie, nous avons élargi notre appui aux États Membres en matière de cybercriminalité et d'atteintes en ligne. Par exemple, nous avons dispensé une formation aux enseignants et aux autorités sur la prévention, la détection, l'identification et la gestion de la cybercriminalité, en mettant l'accent sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et les atteintes à leur égard.

Lutte contre le problème mondial de la drogue

125. En 2021, nous avons poursuivi le programme d'exercices collaboratifs internationaux, qui fournit aux laboratoires de criminalistique des informations actualisées sur l'identification et l'analyse des drogues. En conséquence, la qualité des activités criminalistiques et des tests effectués dans 299 laboratoires, répartis dans 87 pays, s'est améliorée.

126. Nous avons également soutenu dans diverses régions un développement alternatif consistant à passer de cultures illicites à des cultures licites. En Colombie, plus de 8 600 familles d'agriculteurs et 90 organisations rurales ont augmenté leur productivité et leurs revenus en développant des produits compétitifs de qualité standardisée.

127. Nos programmes de prévention de la toxicomanie ont bénéficié à plus de 600 000 familles dans 45 pays, dont des populations vulnérables, telles que les réfugiés et déplacés ; 100 000 familles déplacées en ont bénéficié dans l'État kachin (Myanmar).

Prévention du terrorisme

128. Pour favoriser la coopération multilatérale en matière de lutte contre le terrorisme, nous avons lancé la Plateforme mondiale des Nations Unies pour la coordination contre le terrorisme, qui relie 43 entités et 131 États Membres. Nous avons également organisé la Semaine virtuelle de la lutte contre le terrorisme en juillet 2020 et la deuxième Semaine de la lutte contre le terrorisme à New York en juin 2021.

129. Dans le cadre de l'appui que nous avons apporté aux États Membres, nous avons aidé 40 pays à utiliser les données relatives aux passagers pour empêcher terroristes et grands criminels de se déplacer et mis en service le logiciel goTravel. Nous avons lancé un programme mondial de lutte contre le financement du terrorisme, en formant plus de 400 fonctionnaires de 20 pays et en contribuant au développement d'un nouveau logiciel destiné aux services de renseignement financier. Nous avons aidé plus d'une centaine d'États Membres à faire face au risque de bioterrorisme et à mieux connaître les liens qui existent entre terrorisme, trafic d'armes et criminalité organisée.

130. Grâce à notre nouveau dispositif mondial, nous avons adopté une approche à l'échelle du système des Nations Unies pour soutenir les États Membres en matière de protection, de rapatriement, de poursuites, de réadaptation et de réintégration des ressortissants étrangers revenant de République arabe syrienne et d'Iraq, qui peuvent avoir des liens présumés ou réels ou des liens familiaux avec des groupes terroristes désignés.

131. Nous avons encouragé la résilience à l'extrémisme violent conduisant au terrorisme au moyen du sport et favorisé les bonnes pratiques visant à protéger les grandes manifestations sportives contre des attentats terroristes. Nous avons lancé un nouveau Pôle international des sciences du comportement appliquées à la lutte contre le terrorisme afin de mieux informer et appuyer les efforts déployés par le système des Nations Unies et les États Membres pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme. Nous avons également continué de faire connaître le sort des

Accélérer la justice

En 2020, des élèves du secondaire ont participé au concours pilote Justice Accelerators, en Arménie et au Kirghizistan : ils ont développé des solutions technologiques visant à améliorer l'état de droit autour d'eux. Les équipes gagnantes ont mis au point des solutions faisant appel à l'intelligence artificielle pour repérer les discours de haine et les propos extrémistes violents sur des sites Web, ainsi qu'une plateforme en ligne mettant en relation des prestataires d'aide juridictionnelle abordable ou *pro bono* avec des personnes ayant besoin de ces services.

victimes du terrorisme et à faire valoir leurs droits et leur rôle dans la prévention du terrorisme. Par exemple, dans le cadre de notre Programme de soutien aux victimes du terrorisme, nous avons mis en lumière le traumatisme et l'isolement des victimes pendant la pandémie et leur avons donné accès à une plateforme pour faire valoir leurs droits.

Chapitre III

Bon fonctionnement de l'Organisation

Principaux axes de travail

132. Composé de plus de 36 000 personnes réparties dans 463 lieux d'affectation, le Secrétariat assure le fonctionnement de l'Organisation, qui repose sur la bonne gestion des finances, des ressources humaines, de l'informatique et des communications, des chaînes d'approvisionnement, des installations, des services de conférence et des services de sécurité et de sûreté. Il fait en outre connaître les activités de l'ONU dans le monde entier.

Principales réalisations

133. La pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve les réformes que nous venions de mettre en place et qui nous ont permis d'adapter nos activités et de répondre rapidement aux besoins des États Membres. Contrairement à ce qui s'était passé dans d'autres situations d'urgence telles que l'épidémie d'Ebola, l'Organisation n'a pas eu besoin de créer de nouvelles structures pour gérer sa riposte. Les nouvelles structures issues de la réforme engagée dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité et de la gestion ont favorisé une riposte unifiée et agile qui nous a fait gagner du temps et économiser de l'argent.

134. Grâce à la mise en service de plateformes de réunion en ligne et d'interprétation simultanée à distance, les délégations et le personnel ont pu poursuivre leurs activités et tenir plus de 1 200 réunions. Sur place, des mesures de distanciation physique, des systèmes de filtration de l'air et des mesures d'hygiène renforcées ont accru la sécurité dans nos bâtiments. Dans le cadre de notre défi « Réimaginer l'ONU ensemble », quelque 85 équipes ont proposé des solutions innovantes pour travailler autrement et mieux.

135. Pour permettre la poursuite des activités vitales que nous menons dans le monde entier, nous avons mis en place une Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires, qui s'est occupée de 117 évacuations médicales, a établi des plateformes à Accra et à Nairobi et a pris des dispositions avec des hôpitaux dans plusieurs endroits. En juin 2021, notre équipe spéciale chargée du déploiement de la vaccination avait livré 222 500 vaccins destinés au personnel des Nations Unies et aux membres des organisations partenaires dans 47 pays. Nous avons également continué d'assurer la sécurité de quelque 180 000 membres du personnel et 400 000 personnes à charge dans plus de 125 pays.

136. Les nouvelles structures de gestion au Siège ont facilité la riposte des Nations Unies face à la COVID-19 en clarifiant les responsabilités des départements et en améliorant la réactivité. Nous avons pu mettre à jour et ajuster les politiques pour répondre aux exigences opérationnelles. Le système de chaîne d'approvisionnement intégré a permis à l'Organisation d'obtenir rapidement des biens et des services essentiels à des prix très compétitifs. Des équipements de protection individuelle et du matériel médical ont été achetés et livrés dans les lieux d'affectation qui en avaient besoin. Les chaînes d'approvisionnement de l'Organisation, en particulier pour les biens et services stratégiques, sont restées résilientes même dans ces circonstances difficiles : aucune interruption n'a été enregistrée malgré les différentes restrictions imposées au niveau national en matière de voyages et de fret.

137. Le dispositif élargi de délégation des pouvoirs qui a été mis en place a permis de faire coïncider responsabilité de l'exécution et pouvoir de décision. Il a aussi permis aux responsables de réagir plus rapidement et avec plus de souplesse aux situations qu'ils ont rencontrées pendant la pandémie. Un nouveau mécanisme de

gouvernance, le Comité des clients des services de gestion, a été établi pour assurer l'efficacité des opérations. Pour la première fois, les entités du Secrétariat de tous types, notamment celles situées hors siège, ont été associées continuellement à l'élaboration des directives administratives.

138. Grâce aux investissements centralisés dans l'informatique et les technologies des communications, les membres du personnel avaient à leur disposition des outils modernes grâce auxquels ils ont pu poursuivre leur travail sans discontinuer. Dans divers lieux d'affectation, ils ont pu continuer à travailler à distance tout en ayant des contacts et en collaborant avec leurs collègues du monde entier.

139. Les réformes menées ont également contribué à renforcer le principe de responsabilité et la transparence. Une nouvelle capacité d'évaluation a été formée, les capacités d'analyse ont été considérablement renforcées, un registre des risques à l'échelle du Secrétariat, assorti de plans de traitement et de gestion des risques, a été mis en place et une approche de gestion des risques a été introduite.

140. C'est la deuxième année que l'ONU a un budget annuel. La précision de nos prévisions de dépenses et de nos hypothèses budgétaires s'en est trouvée améliorée, de même que l'exécution des mandats et la responsabilité à l'égard des résultats. Nous sommes ainsi en mesure d'ajuster la planification des programmes et d'intégrer dans le budget de 2022 les enseignements tirés de la riposte à la pandémie. Dans le cadre d'un budget biennal, il aurait fallu attendre l'exercice 2024-2025 pour ce faire.

141. L'équité demeure une priorité essentielle dans la gestion du personnel. En 2021, nous avons maintenu la parité des genres au niveau des secrétaires généraux adjoints et des sous-secrétaires généraux, parité qui avait été atteinte pour la première fois en 2020. Nous avons lancé une stratégie pour faire progresser le principe de l'équité de la représentation géographique et évalué nos procédures de recrutement afin de lutter contre les préjugés et autres facteurs faisant obstacle à l'inclusion en matière de recrutement. Nous avons également lancé une initiative visant à constituer un vivier de talents pour mieux tirer parti des talents féminins au sein du régime commun des Nations Unies.

142. Pour renforcer l'application du principe de responsabilité, nous avons créé des tableaux de bord de gestion qui nous permettent de suivre nos performances notamment en matière de parité des genres et de représentation géographique, et nous avons lancé notre tout premier portail de résultats pour les États Membres. Nous avons également formé des coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions de déontologie et de discipline et élargi notre Système de suivi des fautes professionnelles.

143. En 2021, j'ai signé la première déclaration du Secrétariat relative au contrôle interne, qui donne aux États Membres l'assurance que les activités prescrites à l'échelle du Secrétariat sont menées de manière efficace et efficiente ; que l'information financière est fiable et conforme aux Normes comptables internationales pour le secteur public ; que les règlements, règles et procédures sont conformes au cadre réglementaire.

144. Les droits et la dignité des victimes restent au cœur de l'action que nous menons pour éliminer l'exploitation et les atteintes sexuelles. En mai 2020, la Défenseuse des droits des victimes a conclu un projet pilote d'inventaire des services offerts, des capacités et des approches en matière de droits des victimes dans 13 pays où le système des Nations Unies est à pied d'œuvre. Le nombre d'entités des Nations Unies ayant soumis un plan d'action visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles a quadruplé depuis 2019.

145. En mars 2021, le Comité de haut niveau sur la gestion a approuvé un manuel destiné aux enquêteurs et enquêtrices (*Investigators' Manual: Investigation of Sexual Harassment Complaints in the United Nations*), qui énonce des principes généraux communs à appliquer lors des enquêtes sur les plaintes pour harcèlement sexuel pour que celles-ci soient placées sous le signe de l'équité, de la transparence et de la responsabilité.

146. En septembre 2020, j'ai créé l'Équipe spéciale pour l'éradication du racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous à l'ONU. Elle est chargée de déterminer l'ampleur du racisme personnel, interpersonnel, structurel et institutionnel dans l'Organisation et l'impact de ce phénomène sur l'exécution des mandats. Elle élaborera un plan d'action stratégique à long terme visant à mettre fin au racisme et à la discrimination raciale dans l'Organisation, proposera des mesures visant à promouvoir la diversité et l'inclusion et présentera des moyens de mettre au point des politiques et outils visant à instaurer un climat de confiance dans lequel le racisme peut être signalé sans crainte de représailles et dans lequel il est rapidement donné suite à ce type de signalement.

147. La crise de liquidités a continué d'avoir une incidence sur notre travail en 2020. Nous avons commencé l'année avec des arriérés atteignant le niveau record de 711 millions de dollars pour le budget ordinaire et, à la fin du mois de mars, nous accusions un déficit de 173 millions de dollars pour ce qui est des quotes-parts mises en recouvrement. Face à ce déficit de trésorerie, nous avons temporairement suspendu les recrutements au titre du budget ordinaire et réduit toutes les dépenses. Les rentrées d'argent sont restées imprévisibles et les arriérés se sont établis à 808 millions de dollars à la fin de l'année. Les interventions destinées à parer au plus pressé ne peuvent pas résoudre ces difficultés structurelles, et le problème ne manquera pas de se reproduire d'exercice en exercice.

148. À la fin de l'exercice, en juin 2020, les contributions non acquittées au titre des opérations de maintien de la paix s'élevaient à 1,7 milliard de dollars. En 2019, l'Assemblée générale a autorisé des mesures qui ont permis d'atténuer considérablement les problèmes de trésorerie, notamment de régler les sommes dues aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Ces mesures nous ont permis de respecter nos impératifs opérationnels et d'assurer le règlement des sommes dues à ces pays. Toutefois, un financement durable et prévisible est nécessaire pour assurer le succès de nos opérations de maintien de la paix.

Je suis reconnaissant aux États Membres qui se sont efforcés de verser leurs contributions intégralement et dans les délais prescrits, et j'exhorte les autres à s'acquitter de leurs obligations financières.

Réduire l'empreinte écologique de nos missions sur le terrain

Dans le cadre des efforts que nous faisons pour réduire l'empreinte écologique de nos opérations hors Siège, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei a installé 50 climatiseurs solaires hybrides, qui consomment 29 % d'énergie en moins et permettent de réduire la consommation de carburant de quelque 400 litres par an. La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement a mis en place trois systèmes photovoltaïques, réduisant ainsi son empreinte carbone d'environ 250 tonnes de dioxyde de carbone par an.

